

« Mesdames et Messieurs,

Il Nous est agréable de Nous adresser à ce symposium consacré au secteur des nouvelles technologies de l'information et de la communication, tant Nous paraît fondamental le rôle qui lui revient dans le décollage économique et dans la maîtrise des enjeux de la compétitivité, de la modernisation, de l'afflux des investissements et de la création d'emplois. Autant d'objectifs pour lesquels Nous avons mobilisé tous les secteurs et toutes les potentialités, dans le cadre du combat que nous conduisons pour le développement économique et social.

La portée stratégique du secteur pour les nouvelles économies, conjuguée aux mutations profondes et rapides qui s'y opèrent, en prélude à l'émergence de la société du savoir et de la communication, nous impose un devoir de mise à niveau, permettant de doter notre pays de la capacité de maîtriser les nouvelles technologies de cette société, et d'exploiter, de façon optimale, les vastes possibilités qu'elles nous offrent. Car notre vœu est d'assurer à Notre grand peuple un développement global et intégré permettant au Maroc d'occuper la place qui lui revient dans un monde transformé par la révolution numérique qui est en cours.

Notre vénéré Père, Sa Majesté le Roi Hassan II - que Dieu ait son âme - a su, en visionnaire lucide et avisé, positionner le Maroc dans le champ des nouvelles technologies de l'information et de la communication, en veillant à doter notre pays d'un cadre juridique évolué et incitatif pour la libéralisation des télécommunications, permettant ainsi la cession, dans les meilleures conditions de transparence, de rigueur et d'équité, de la deuxième licence GSM.

De même que Notre regretté père - que Dieu l'ait en sa sainte miséricorde - a instauré une structure ministérielle et une agence spécialisée qui œuvrent, sous la tutelle du Premier ministre, pour la coordination, la normalisation, la régulation et la fédération des actions relevant de ce secteur.

Nous avons résolument poursuivi cette politique d'ouverture et de progrès, procédant, avec la même rigueur et la même transparence, à l'ouverture du capital de Maroc Télécom, de sorte que notre pays est désormais cité en exemple dans ce domaine.

C'est là une expérience d'avant-garde qui invite les Marocains et les Marocaines à méditer sur les particularités qui la distinguent: une libéralisation judicieuse, un cadre transparent, des lois souples, une concurrence loyale, ont permis à près de quatre millions de marocains d'accéder, en une année et demie, à l'une des technologies les plus avancées de notre époque, la téléphonie mobile.

Cela prouve que notre société peut aller très vite et très loin, chaque fois que l'occasion lui est offerte.

Nous souhaitons que la même évolution, avec les mêmes méthodes, puisse s'élargir à d'autres domaines et en priorité aux nouvelles technologies de l'information et plus particulièrement l'Internet et l'audiovisuel.

C'est dans cet esprit que ce symposium doit aboutir à un programme cohérent et ambitieux qui mobilise l'ensemble des forces vives de la nation pour accompagner et dynamiser cette révolution numérique au

cœur de laquelle se trouve l'Homme, celui d'aujourd'hui et celui de demain, l'Homme que nous devons former et préparer à affronter les défis de la société de l'information et du savoir.

Déterminé à préparer les générations futures, en les dotant de la capacité de maîtriser ces technologies de pointe et d'assimiler les changements qui en découlent dans les modes de travail et de culture, Nous avons fait de la formation dans le domaine des technologies de l'information, une de nos préoccupations premières et la pierre angulaire de la Charte Nationale de l'Education et la Formation. Aussi, avons-Nous l'ambition de mettre en place, dans les meilleurs délais, un cadre multimédia par établissement d'enseignement, depuis l'école jusqu'à l'université. Nous devons aussi créer des centres de ressources pour la production de contenus pédagogiques et interactifs qui seront mis à la disposition de tous les apprenants, car Nous sommes convaincu que les technologies de l'information constituent un vecteur d'apprentissage du savoir et d'accès à la culture.

Pour y parvenir, Nous entendons que Notre gouvernement élabore un programme d'action ambitieux qui devra aboutir vers le milieu de la décennie à la formation de 5.000 cadres, moyens et supérieurs, dans le domaine des technologies de l'information, en mettant à contribution les grandes écoles, les instituts et les universités.

Pour la même période, il nous faudra reconverter 10.000 licenciés scientifiques vers les nouveaux métiers en liaison avec les technologies de l'information. Parallèlement, Nous appelons à une mise à niveau des ressources humaines de l'entreprise et de l'administration, en mettant en place un vaste programme de formation continue, ciblé principalement vers la petite et la moyenne entreprise.

Mesdames, Messieurs

Le développement de la société de l'information dans notre pays ne peut se faire que si nous rendons possible et abordable l'accès à Internet à tous et à toutes, dans toutes les régions du Maroc.

Les opérateurs devront, dans une dynamique de marché, proposer des formules attractives et accessibles au plus grand nombre.

Nous appelons Notre gouvernement à poursuivre résolument l'effort de libéralisation, à définir un nouveau concept du service universel et à mettre en place les mesures appropriées qui encouragent les particuliers à l'acquisition des équipements informatiques et des logiciels.

Ces mesures permettront au réseau Internet de connaître dans les années à venir, le même essor que connaît aujourd'hui la téléphonie mobile.

Nous aurons ainsi œuvré pour notre insertion dans la société de l'information et du savoir, tout en veillant à développer notre présence culturelle sur les nouveaux réseaux d'information, présence indispensable au rayonnement international de notre pays. Nous avons le souci, ce faisant, d'éviter à notre pays les effets pervers qu'une telle ouverture risque d'avoir sur notre identité culturelle.

Un autre enjeu majeur pour l'évolution de Notre pays, est celui de la réforme et de la modernisation de notre administration publique. Nous

devons doter nos structures administratives d'outils technologiques modernes y compris Internet, pour permettre leur mise en réseau et offrir un service de meilleure qualité et de proximité aux particuliers et aux entreprises. Ceci permettra d'accélérer le processus de déconcentration et de décentralisation et de répondre à l'exigence démocratique et de transparence de l'Etat à laquelle nous aspirons.

Nous sommes fier de l'essor que connaît notre pays en matière de production électronique - devenu une des plus grandes activités exportatrices - et dans les domaines liés à l'informatique. Il est donc indispensable de porter une attention toute particulière aux entreprises de ce secteur. Elles constituent un gisement d'emplois très important et offrent ainsi des perspectives prometteuses en matière de croissance et d'exportation. En particulier, Nous nous devons d'encourager la petite et moyenne entreprise innovante, car Notre vœu ultime, est que notre pays devienne, dans ce domaine, un producteur qui compte plutôt qu'un simple consommateur.

Nous appelons les institutions financières à offrir des mécanismes souples et adaptés, induisant la formation du capital et favorisant l'investissement, par diverses formules de garantie de crédits. Nous invitons également le Fonds Hassan II pour le développement économique et social à participer au financement d'un Fonds d'amorçage pour encourager les structures d'incubation de jeunes entreprises. Dans ce cadre, Nous avons mis à la disposition du secteur, un espace de 30.000 m² à Casablanca pour accueillir la jeune entreprise innovante et lui offrir l'infrastructure technologique de pointe et l'environnement propice à son développement. Dans le même sens, Nous avons alloué, dans le cadre du Fonds Hassan II pour le développement économique et social, un montant de 200 millions de dirhams au profit du développement des technologies de l'information et de l'audiovisuel.

Dans le même prolongement, Nous réaffirmons Notre soutien à la dynamique de création d'espaces et de parcs technologiques à travers l'ensemble du territoire national, à l'instar de ce que Nous avons initié à Bouznika.

Au niveau fiscal, Notre gouvernement doit rapidement définir une politique incitative pour l'entreprise, afin de renforcer sa compétitivité sur le marché international.

Au niveau réglementaire, le gouvernement doit accélérer l'adoption des textes de lois relatifs à la signature électronique, la protection de la vie privée et la propriété intellectuelle.

Nous bénissons la conclusion de partenariat et notamment l'accord-cadre entre le gouvernement et les associations professionnelles, accord qui est de nature à créer les synergies indispensables à l'essor du secteur, en mobilisant des moyens publics et privés dans un esprit de symbiose.

Nous appelons tous les opérateurs de ce secteur stratégique à œuvrer de concert pour en faire une véritable locomotive de développement et de modernisation. Nous saluons la participation de tous ces acteurs à cette importante manifestation, que Nous assurons de Notre sollicitude et à laquelle Nous souhaitons plein succès».

MOHAMMED VI, ROI DU MAROC

Fait au Palais Royal. Fès, 20 Avril 2001. »

MAP